

# La Lettre

SFA  
SOCIÉTÉ FRANÇAISE  
D'ARBORICULTURE

de l'arboriculture

mai  
juin  
2023

112

Numéro spécial

APPRÉCIATION DES RISQUES ASSOCIÉS AUX ARBRES

LA GESTION DU RISQUE ASSOCIÉ AUX ARBRES

LA CANOPÉE EN MILIEU URBAIN

GESTION DES ARBRES DU DÉPARTEMENT DE HAUTE-GARONNE







☰ Une avenue bien ombragée par des platanes

# LA CANOPÉE EN MILIEU URBAIN, UN ENJEU DE TAILLE ?



Texte et photos Jac Boutaud, adhérent Centre Ouest

Avant-propos de Caroline Mollie, architecte – paysagiste, auteure de « Des arbres dans la ville », Actes Sud, 2009

*C'est de l'ombre qu'il nous faut ! De cette ombre douce qui nous soulage des touffeurs de la ville, qui nous invite à savourer la fraîcheur et la lumière que seuls dispensent de beaux bouppiers sous lesquels il sera bon de se promener, de s'arrêter pour partager un verre ou simplement rêver.*

*Nous ne voulons plus de leurre, de milliers ou de millions d'arbres, d'escalades de façades ou de multiplication de pots. Nous voulons de vrais arbres, bien placés et qui respirent la santé. Nous voulons des arbres qui créent de beaux espaces dans la ville, qui la rendent élégante et qui assurent la continuité entre le patrimoine qui nous a été légué et celui que nous transmettrons.*

*Pour ces arbres, nos compagnons de vie, les conditions de croissance en ville sont difficiles. Elles le seront de plus en plus. Aujourd'hui, plus que jamais, nous leur devons une attention*

*vigilante. Nous nous devons de les accompagner du mieux possible pour qu'ils vivent bien et nous rendent heureux.*

*C'est là qu'il faut faire preuve de sérieux, de bon sens, mais aussi d'imagination pour aller à l'encontre d'idées reçues et bousculer certaines habitudes. Un exemple : nous savons qu'il n'est pas nécessaire de tailler les arbres, mais certaines tailles bien pratiquées vont permettre de créer des voûtes végétales porteuses de fraîcheur, même dans les rues relativement étroites.*

*La nécessité de planter et les perspectives de changement de modèle économique, raréfaction de l'eau et réduction des moyens des collectivités pour ne citer que celles-ci, nous obligent à nous remettre en question et à être créatifs. Cela requiert simultanément une profonde connaissance des arbres, de l'audace et de l'obstination tant les habitudes ont la vie dure.*

## Les îlots de chaleur urbains

Le changement climatique en cours ne peut plus être ignoré par les gestionnaires d'espaces végétalisés urbains, tant ses principaux effets ont des manifestations évidentes. Les sécheresses printanières et estivales, mais aussi les canicules, sont de plus en plus fréquentes et avec des intensités souvent inédites. On sait depuis longtemps que les centres-villes sont plus chauds que les zones péri-urbaines et que la campagne alentour, avec un écart moyen de 2 à 3 degrés.

Mais les canicules de ces dernières années mettent en évidence des « îlots de chaleur urbains », ces zones où les températures peuvent dépasser les 45°C, présentant parfois des écarts de plus de 10°C comparés aux secteurs bénéficiant d'une canopée suffisante. De nombreuses villes ont cartographié leur territoire pour identifier ces îlots. Ils correspondent en général à une forte densité urbaine, à une importante minéralisation (voiries, parkings, immeubles) qui stocke la chaleur en journée et la restitue la nuit, mais aussi au dégagement de chaleur lié aux diverses activités humaines (moteurs, climatisation, etc.) ainsi qu'à une mauvaise circulation des masses d'air. Ces températures très élevées se maintiennent la nuit bien plus qu'ailleurs dans la ville et surtout qu'en campagne.

La vie des habitants et usagers s'avère très difficile dans ces îlots de chaleur, en particulier pour les personnes âgées ou déjà fragilisées par des problèmes de santé. L'apparition ou l'aggravation de ces troubles de la santé en période caniculaire peut mener jusqu'au décès, 15 000 en 2003 et de l'ordre de 2000 par an selon Santé Publique France.

Les arbres participent de façon notable à la limitation des effets délétères du dérèglement climatique en milieu urbain : leur

feuillage génère de l'ombre et même un arbre isolé permet d'apporter un peu de répit aux habitants en période de forte chaleur. Par ailleurs, l'évaporation de l'eau au niveau des feuilles humidifie l'air et le rafraîchit. Lorsque la canopée est assez étendue, les arbres peuvent significativement faire baisser les températures (parfois jusqu'à 10°C) par rapport à une zone minérale non végétalisée.

La plantation d'arbres dans les îlots de chaleur urbains est devenue une nécessité pour les supprimer ou à minima les rendre plus supportables lors des canicules. Elle est urgente, car la fréquence de ces pics de chaleur est appelée à augmenter dans les décennies à venir et il faut du temps pour que les arbres développent une canopée efficace : ils ne sont pas « opérationnels » immédiatement !

Une certaine continuité de la canopée est nécessaire pour obtenir un effet suffisant, tant au niveau de l'ombrage et du rafraîchissement de l'air que pour faciliter les déplacements des piétons et des cyclistes. Les arbres ne doivent donc pas être trop éloignés les uns des autres, une fois leur plein développement atteint. Par contre, si la couverture des rues est trop dense et continue, l'air chaud et la pollution proches du sol ne peuvent pas s'évacuer correctement, ce qui est contre-productif. Il s'agit donc de trouver le juste milieu... Des « trouées » dans la canopée permettent de diminuer l'ombrage excessif dans les immeubles et d'offrir aux piétons et aux riverains la possibilité de voir le ciel, de jour comme de nuit. Cette discontinuité bien dosée peut être obtenue par la distance entre les arbres, mais aussi par une plantation installée d'un seul côté de la rue ou par la variation des formes des houppiers, grâce à l'utilisation de différentes essences.

☞ Un exemple d'îlot de chaleur urbain





Au-delà de ces aspects primordiaux pour réguler le climat urbain, les arbres offrent bien sûr de nombreux autres bienfaits majeurs, non développés ici : supports de biodiversité et participation aux corridors écologiques, intégration du bâti, ornement sous divers aspects (feuilles, fleurs, fruits, architecture, etc.), marquage des saisons, amélioration de la santé mentale et physique, fixation de la pollution, etc.

## Planter des arbres, une approche qualitative !

Planter pour limiter efficacement les effets négatifs du dérèglement climatique suppose de raisonner de façon qualitative et non quantitative. 25 arbres installés dans une rue avec de bonnes conditions peuvent améliorer nettement plus le bien-être des habitants en période de canicule que les 1500 plantés sur une « mini-forêt » de 500 m<sup>2</sup> ou que les 100 sujets ajoutés dans les espaces dégagés des parcs existants, souvent au détriment de la qualité de leur composition paysagère... Par ailleurs, si toutes les précautions ne sont pas prises à chacun des stades du projet et de sa réalisation, les arbres ne pousseront pas et ils ne pourront pas offrir l'ombrage et l'humidification de l'air attendus !

Selon les essences et leur situation, les arbres subissent les aléas climatiques avec plus ou moins de résistance. Ceux installés en milieu urbain sont généralement très pénalisés du fait de la faible qualité des sols et de leur imperméabilisation, de la réverbération, de la pollution, des mutilations des racines à l'occasion de travaux de VRD (voiries et réseaux divers)... et cette liste est non exhaustive ! Des dépérissements importants sont observés depuis une vingtaine d'années, avec une alerte importante en 2003 et l'on constate une accélération du phénomène. De nombreuses essences ne sont pas aptes à subir les effets dévastateurs des îlots de chaleur urbains qui exacerbent les contraintes urbaines : les températures élevées peuvent brûler le feuillage, les sols très imperméabilisés n'offrent que peu d'eau pour compenser la transpiration, amplifiée par la chaleur et la sécheresse de l'air. Seules des essences adaptées à ce type de conditions climatiques

peuvent résister. En outre, les zones densément urbanisées peuvent cumuler de nombreuses contraintes aériennes pour les arbres : réseaux aériens et signalisation routière, éclairage public, proximité du bâti, gabarit pour laisser passer les véhicules, besoin de lumière dans les immeubles proches, perspectives paysagères à respecter, mise en valeur du bâti historique, etc. Les contraintes souterraines sont également importantes, avec en particulier des réseaux divers dispersés sur l'emprise de la voirie et surtout des trottoirs. Ces difficultés multiples peuvent parfois expliquer la présence d'îlots de chaleur : très peu d'arbres, voire aucun, n'ont été installés sur ces sites. Ils peuvent aussi apparaître quand les arbres présents offrent très peu d'ombre portée : essences de trop petit développement, variétés à port fastigié, formes architecturées de faible volume,

houppiers réduits de façon drastique par des tailles inappropriées.

Malgré les écueils, les îlots de chaleur doivent devenir une priorité pour les nouvelles plantations urbaines, quitte à bousculer les habitudes et même parfois les règles d'urbanisme. D'ailleurs, certains ABF (architectes des bâtiments de France), conscients des enjeux pour la santé publique, commencent à accepter des plantations dans des secteurs historiques qui en ont toujours été dépourvus. Et la réflexion sur les nouvelles plantations ne doit pas porter uniquement sur l'espace public : les parkings des zones commerciales ou industrielles sont très souvent pauvres en arbres, voire entièrement bitumés et il en est de même sur les zones de stationnement des bailleurs sociaux. Une concertation est donc nécessaire pour obtenir une cohérence à l'échelle de la ville.

☞ Cette rue assez étroite, sans ombrage, serait à planter malgré les contraintes spatiales



## Peut-on concilier densité urbaine et arbres ?

La peur que les riverains refusent des arbres qui viendraient changer leur environnement est fréquente chez les élus et les services gestionnaires. Pourtant, l'expérience montre qu'avec le déploiement d'une écoute attentive et une pédagogie adaptée, la majorité des habitants prend conscience des enjeux, réalise les multiples bienfaits offerts par les arbres et accepte donc les contraintes liées à la proximité des futurs arbres avec les immeubles. Et puis, dans une collectivité, les « services rendus » au plus grand nombre doivent primer sur les intérêts particuliers de quelques personnes...

Très souvent, il n'est pas possible d'installer les arbres en position centrale de la chaussée pour les éloigner des façades. Par ailleurs, de nombreuses rues sont étroites et ne peuvent accueillir des arbres suffisamment grands pour passer au-dessus de la circulation, car leurs houppiers s'appuieraient sur les façades lorsqu'ils atteindraient leur plein développement. Dans ces cas-là, la conduite en forme mixte semble une réponse adaptée. Elle permet d'avoir des arbres avec un houppier très dissymétrique, restreint du côté des façades et qui se déploie librement au-dessus de la chaussée ou plutôt « semi-librement », puisqu'il doit se placer au-dessus du gabarit nécessaire au passage des véhicules. Plusieurs solutions de maîtrise du volume côté bâti sont possibles, selon les conduites choisies pour l'arbre :

- forme mixte « semi-libre – contenue », avec réduction périodique de la longueur des branches par coupe sur relais potentiels (tire-sève).
- forme mixte « semi-libre – architecturée » avec taille sur têtes de chat. Cette solution est plutôt réservée à des arbres déjà

très développés qui voient le bâti se rapprocher en limite du domaine public, du fait de la non prise en compte du patrimoine arboré existant par les services de l'urbanisme chargé des permis de construire. Leur conversion avec cette conduite mixte peut s'avérer un compromis permettant de conserver les arbres avec un dommage limité.

- forme mixte « semi-libre – architecturée » avec tonte mécanisée. Un inconvénient majeur de cette conduite est la création d'une « paroi végétale » opaque à proximité du bâti, comme en présence d'une très haute haie. La lumière arrive moins bien vers les fenêtres et les riverains ont la vue sur la rue et le ciel très largement bouchée, même en hiver.

- forme semi-libre unilatérale, qui correspond à un houppier développé d'un côté et totalement absent de l'autre. Cette solution offre la plus grande transparence pour les occupants des bâtiments, avec un feuillage éloigné d'eux. Par contre, elle doit être prévue et mise en place dès le début de la formation des arbres, afin d'éviter la prolifération récurrente de suppléants vigoureux sur les branches charpentières.

Attention ! Dans tous les cas, le choix des essences à conduire dans ces formes mixtes doit porter sur des arbres assez grands pour couvrir la rue, mais pas trop pour qu'ils n'aient pas besoin d'être maîtrisés côté chaussée, qui devra rester quasiment libre. Ces formes mixtes fortement dissymétriques sont très souvent rejetées par la plupart des intervenants lorsqu'elles sont évoquées ou proposées par d'autres. Elles vont à l'encontre de l'image habituelle des arbres qui « se doivent » d'avoir un houppier bien régulier car elles apparaissent comme « déséquilibrées ». La symétrie est tellement imprégnée dans la culture européenne – et en particulier française – qu'elle est présente dans nombre de compositions paysagères contemporaines et

☞ Double rangée de tilleuls en rideaux tondus, avant conversion





qu'elle est mise en œuvre pour tailler les arbres, comme les arbustes, de la même façon du côté des contraintes que du côté où la ramure pourrait s'exprimer en toute liberté.

L'autre raison principale évoquée pour rejeter les formes mixtes fortement dissymétriques est la crainte de la fragilité mécanique. Comment l'arbre pourrait-il être solide, s'il est plus chargé de branches d'un côté ? Comment ses racines vont-elles pouvoir le maintenir debout ?

C'est oublier que nous rencontrons régulièrement des arbres présentant naturellement une telle dissymétrie : arbres de lisière de boisement, arbres de petits groupes assez denses formant un seul houppier collectif, arbres de bord de mer soumis aux vents forts et aux embruns, etc. Tous ces arbres adaptent progressivement leur architecture et leur structure aux conditions du milieu ! Ils mettent en place du bois de réaction et installent un système racinaire qui leur permet de se maintenir et de résister aux aléas aussi bien voire mieux que des arbres au houppier bien régulier.

Ce chêne de lisière a un houppier naturellement unilatéral



☞ Double rangée de tilleuls après 3 années de conversion vers une forme semi-libre contenue





☞ Sophora en forme semi-libre unilatérale



☞ Arbre en forme mixte semi-libre – contenue



## Une taille de formation adaptée

Ces formes mixtes fortement dissymétriques doivent être mises en place à l'aide d'une taille de formation adaptée. Elle s'étale sur une longue période qui ne s'arrête pas quand le gabarit routier indispensable est atteint. En effet, la formation doit continuer du côté de la façade tant que l'arbre n'a pas atteint sa hauteur maximum, en faisant fourcher de façon prématurée les branches qui seront ensuite contenues, en installant les têtes de chat à la bonne distance ou bien, en supprimant progressivement toutes les branches de ce côté, directement ou après les avoir affaiblies.

L'entretien des arbres ainsi conduits est effectivement plus important que pour des arbres avec un houppier pouvant se développer sans entrave. Mais quand les tailles de formation ont été réalisées de façon appropriée et qu'ensuite, les tailles d'entretien sont réalisées correctement et avec une périodicité adaptée, le temps à passer ou le coût de la prestation de taille sur ces arbres dissymétriques est minime, au regard des bienfaits qu'ils peuvent prodiguer dans ces îlots de chaleur.

« L'arbre au bon endroit, c'est celui qui n'a pas besoin d'être taillé ». Ce point de vue plein de bon sens a besoin d'être nuancé : pour l'usager de la ville très dense, l'arbre au bon endroit, c'est aussi celui qui offre son ombre et il faut alors accepter qu'il soit taillé d'un côté, si nécessaire !

Le bon endroit ne concerne pas uniquement l'intégration spatiale... Il faut également donner à l'arbre la possibilité de bien pousser. Le milieu urbain n'étant pas le plus favorable, il faut d'autant plus soigner les conditions de plantation.

## Augmenter la canopée en convertissant les formes architecturées

Outre la plantation de nouveaux arbres pour augmenter la surface de la canopée, il existe un moyen bien plus rapide : laisser se déployer, chaque fois que possible, le houppier d'arbres actuellement conduits en formes architecturées. Cette décision doit bien sûr être mûrement réfléchie et étudiée, car cela suppose d'avoir des arbres dans un état physiologique, sani-



taire et mécanique compatible avec un port plus libre. Seul un diagnostic spécifique mené par un spécialiste peut le déterminer. Il faut également que l'espace aérien disponible permette à l'essence en question de se déployer complètement, au moins d'un côté. Il y a quelques décennies, on a vu nombre d'arbres conduits en têtes de chat « libérés » et convertis vers des formes semi-libres dans des espaces trop restreints. Il a fallu par la suite les réduire à nouveau, avec plus de dommages que s'ils avaient été gérés en forme architecturée de façon continue.

Une fois ces précautions prises, des alignements d'arbres conduits en rideaux tondues ou en têtes de chat peuvent être libérés, soit en totalité si c'est possible, soit partiellement en continuant à tailler uniquement du côté des façades comme auparavant (forme mixte « semi-libre – architecturée »), soit convertis en forme mixte « semi-libre – contenue ». Le coût de la conversion peut être plus élevé que la conduite habituelle, mais bien souvent, l'entretien des formes plus libres devient assez rapidement moins coûteux. Outre les bienfaits climatiques, les atouts écologiques apportés par cette canopée plus largement déployée doivent être pris en compte. À coût égal et même à coût supérieur, la conversion peut offrir un réel bénéfice social et environnemental. Comme pour les plantations dans des zones traditionnellement dépourvues d'arbres, une information « pédagogique » auprès des riverains est indispensable. La décision de conversion doit être prise ou rejetée uniquement après l'analyse fine des contraintes spatiales, des conduites actuelles, de l'état sanitaire et mécanique des arbres, des moyens humains et financiers.

## Préserver au maximum les arbres existants

Les arbres déjà bien implantés sont immédiatement « opérationnels » pour atténuer les effets du changement climatique, a fortiori en milieu urbain dense. Il est donc indispensable de les sauvegarder. La limitation des tailles au strict nécessaire, en fonction des contraintes, est un moyen évident de préserver durablement les arbres en évitant de les affaiblir. Malheureusement, ce n'est pas la règle générale et les tailles drastiques n'ont



☰ Ces arbres, maîtrisés inutilement côté chaussée, n'offrent pas tous leurs bienfaits potentiels

hélas pas disparu, loin de là... Par ailleurs, de nombreuses tailles de maintien de volume sont réalisées de façon systématique, alors qu'il n'y a pas de contrainte spatiale, ni de risque mécanique lié à des fragilités de branches. De même, les tailles d'éclaircie des houppiers, visant à donner plus de lumière latérale, sont souvent fortes et donc contre-productives car elles génèrent de nombreux suppléants et privent les arbres d'un précieux feuillage... Les travaux de terrassement réalisés à proximité des arbres conduisent assez rarement à leur chute immédiate, mais ils génèrent régulièrement des dépérissements plus ou moins rapides et/ou la contamination par des champignons lignivores qui dégradent le système racinaire. Attention à ces travaux qui sont à l'origine de nombreux abatages d'arbres en milieu urbain !

Le renouvellement des alignements monospécifiques devenus clairsemés est très souvent envisagé de façon globale ou par tronçons complets, afin de conserver

l'homogénéité paysagère, de faciliter les travaux et la gestion future. Cependant, dans de multiples situations, il est possible de conserver tous les arbres présentant une espérance de maintien correcte, même moyenne, au regard de leur état physiologique, sanitaire et mécanique. Ces arbres préservés offriront leurs multiples bienfaits pendant des années et laisseront le temps aux jeunes sujets plantés de se développer et de prendre la relève du rafraîchissement... Ce qui vaut pour les alignements est bien sûr valable a fortiori pour les arbres en bosquets ou en peuplements dispersés.

## Diversifier les essences !

Diversifier les essences permet de limiter les risques face à certaines pathologies connues (chalarose, graphiose, chancre coloré, mineuse du marronnier, etc.) ou à venir et vis-à-vis d'événements climatiques extrêmes : sécheresses ou canicules exceptionnelles, épisodes hivernaux très



froids comme en 1984-1985 ou 1956 qui pourraient survenir de nouveau. C'est une évidence à l'échelle de la ville, mais cela peut s'appliquer aussi aux alignements, surtout s'ils sont situés dans des espaces très contraints comme les îlots de chaleur. En effet, en dehors de sites historiques (finalement peu nombreux) pour lesquels l'homogénéité s'impose, planter plusieurs essences dans un même alignement présente beaucoup d'avantages : « Tous les œufs ne sont pas dans le même panier » en cas d'aléas. Il est possible de choisir les essences en fonction des différents espaces disponibles et des variations ponctuelles de contraintes : cela permet de diversifier les attraits au fil de l'année

(floraisons, couleurs automnales, architectures particulières, persistance des feuilles, etc.) et aussi de varier les longévités potentielles pour éviter d'avoir à effectuer des renouvellements complets. De plus, ces essences diversifiées peuvent offrir des hauteurs de canopée variées, ce qui permet d'assurer un bon ombrage sans présenter les inconvénients d'une canopée trop homogène.

### Des arbres et toutes les autres strates végétales

En complément ou en lieu et place des arbres, de multiples grands arbustes sont tout à fait adaptés pour les petits espaces

fortement minéralisés, quand il n'y a pas de contraintes de gabarit routier : *Chionanthus retusus*, *Lagerstroemia*, *Syringa reticulata*, etc.

Quelles que soient leurs dimensions, ils sont aussi très intéressants en sous-étage pour protéger les pieds des arbres et le sol, pour accueillir une large biodiversité, pour augmenter l'évapotranspiration, pour participer à la fixation du carbone (à condition de les tailler avec parcimonie !) et bien sûr, pour augmenter la qualité paysagère. Ils peuvent être accompagnés de plantes vivaces pour améliorer la couverture du sol et diversifier les habitats de la faune. Les plantes grimpantes limitent la réverbération et refroidissent l'air ambiant grâce à leur évapotranspiration. Plantées dans le sol au pied des bâtiments, elles s'alimentent de façon autonome et économique, contrairement aux murs végétaux qui ont généralement un bilan écologique infiniment moins bon. Enfin, les plantes vivaces installées sur les toitures offrent de multiples intérêts : isolation thermique en été comme en hiver, ralentissement de l'évacuation de l'eau lors des pluies importantes, fixation des poussières et polluants. L'utilisation de toutes ces strates végétales en milieu urbain, en complément des arbres, démultiplie les intérêts et bienfaits de ces derniers. Elle crée des écosystèmes bien plus riches et résilients, des communautés végétales potentiellement symbiotiques, des corridors écologiques beaucoup plus efficaces, surtout si une proportion suffisante d'essences indigènes y est intégrée. Cet enjeu de plantations multi-strates avec des essences très diversifiées va donc bien au-delà de la « simple » lutte contre les îlots de chaleur urbains...

### Pour conclure...

L'utilisation des arbres, de toutes les façons possibles, pour atténuer les effets délétères du dérèglement climatique, en particulier en milieu urbain très contraint, est indispensable et urgente. « De toutes les façons possibles » ne signifie pas qu'on les traite comme des objets ! Mais avoir à les tailler, le cas échéant, n'est pas leur manquer de respect ! C'est au contraire, faire la démonstration de leur capacité à nous offrir de nombreux bienfaits dans toutes les situations, même les plus difficiles.

☞ Jeune arbre accompagné d'une strate arbustive



☞ Des essences diverses pour varier les plaisirs...





# 5 BONNES RAISONS D'ADHÉRER À LA SFA



**APPARTENIR  
AU RÉSEAU DES ACTEURS  
DE LA FILIÈRE**



**ÊTRE INFORMÉ  
DE LA VIE  
DE LA FILIÈRE**



**CONTRIBUER  
AU PROGRÈS  
DE L'ARBORICULTURE**



**SOUTENIR  
UNE ASSOCIATION  
D'INTÉRÊT GÉNÉRAL**



**BÉNÉFICIER  
DE RÉDUCTION  
D'IMPÔTS**

*Pour être  
membre actif,  
il faut payer  
une cotisation  
statutaire.  
C'est celle-ci qui  
est déductible  
des impôts*

## ÊTRE MEMBRE ACTIF DE LA SFA

Droit de vote à l'AG  
Droit de candidature au CA  
Prend part à la vie de l'association



À compter  
de 2023, les adhésions  
passent en année civile  
(1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre).  
Pour une première cotisation,  
une adhésion prise en novembre  
ou décembre de l'année N est  
valable jusqu'à la fin de  
l'année N+1

*Abonnement  
à différents  
services  
avec des tarifs  
selon votre statut*

## SERVICES DE L'ASSOCIATION

Lettre de l'arboriculture  
Newsletter  
Blog  
Campagne respectons les arbres  
Championnats des arboristes grimpeurs  
Offre d'emploi  
Logo  
etc. (projets en cours)



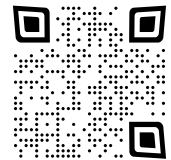
*ou*

## DEVENIR MEMBRE DE SOUTIEN DE LA SFA

Pas d'avantage statutaire ni contrepartie  
Permet de défiscaliser en faisant un don supplémentaire d'un montant libre



*ADHÉRER EN LIGNE*  
*Détails et exemples*  
*SFA-ASSO.FR*



*facultatif*

## FAIRE UN DON À LA SFA

Permet de défiscaliser en faisant  
un don d'un montant libre

**SFA**  
SOCIÉTÉ FRANÇAISE  
D'ARBORICULTURE